

**RETRAITES :  
VERS UN NOUVEAU REcul  
DE L'ÂGE DE DÉPART ?**

## Nous allons voir :



**Non, notre système de retraites n'est pas en péril**



**Les faux arguments pour reculer l'âge de départ :**

- Nous vivons plus longtemps, il faut travailler plus longtemps
- Trop de personnes sont en retraite par rapport aux personnes en activité
- Dépenser moins pour les retraites
- Le retraité est privilégié et plus riche que la moyenne de la population.



**Nos arguments :** augmentation des inégalités



**Les habillages pour faire passer le recul :** pénibilité, carrières longues, pension à 1 130 €



**Nos argumentaires, revendications  et réflexions **



**En janvier, en grève et en AG !**

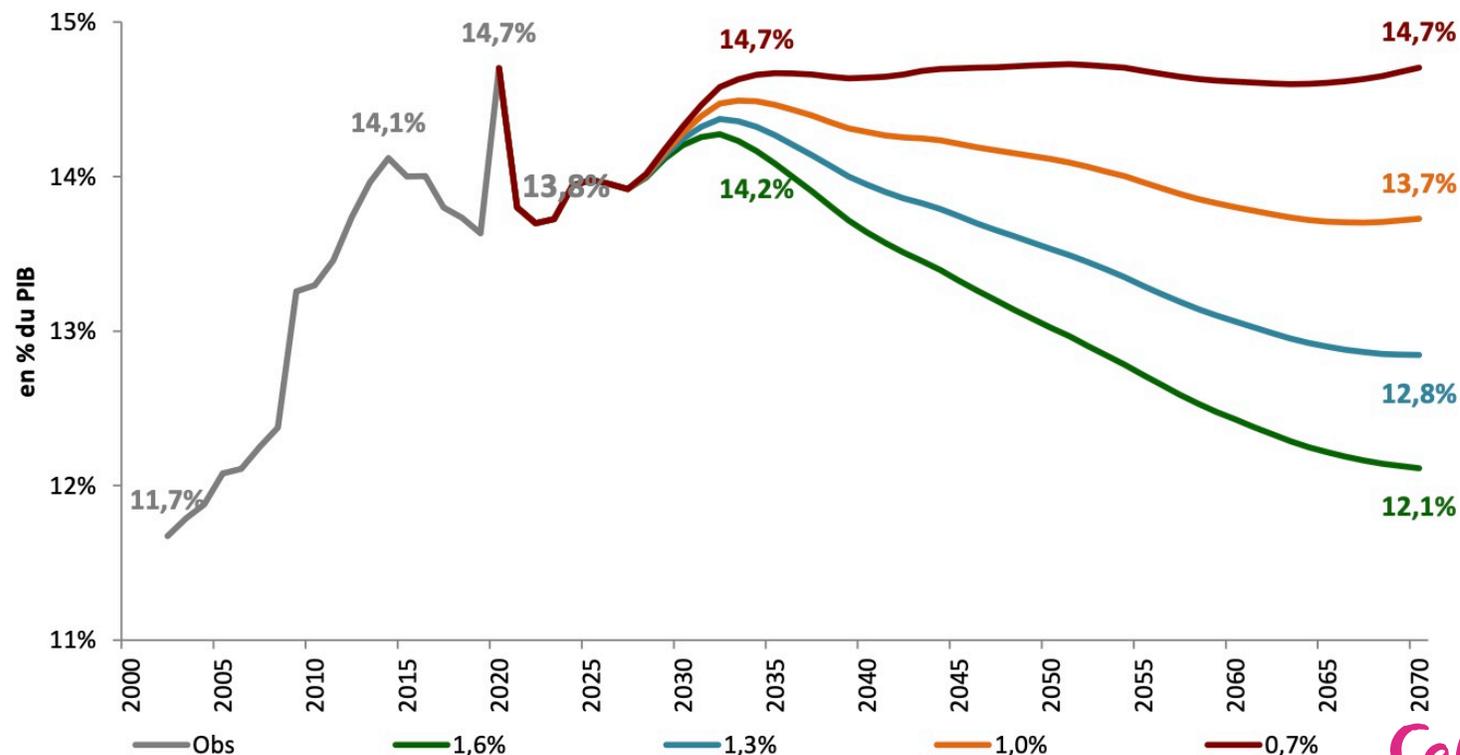


# Non, notre système de retraites n'est pas en péril

**Non, il n'y a pas de déficit croissant des comptes :**

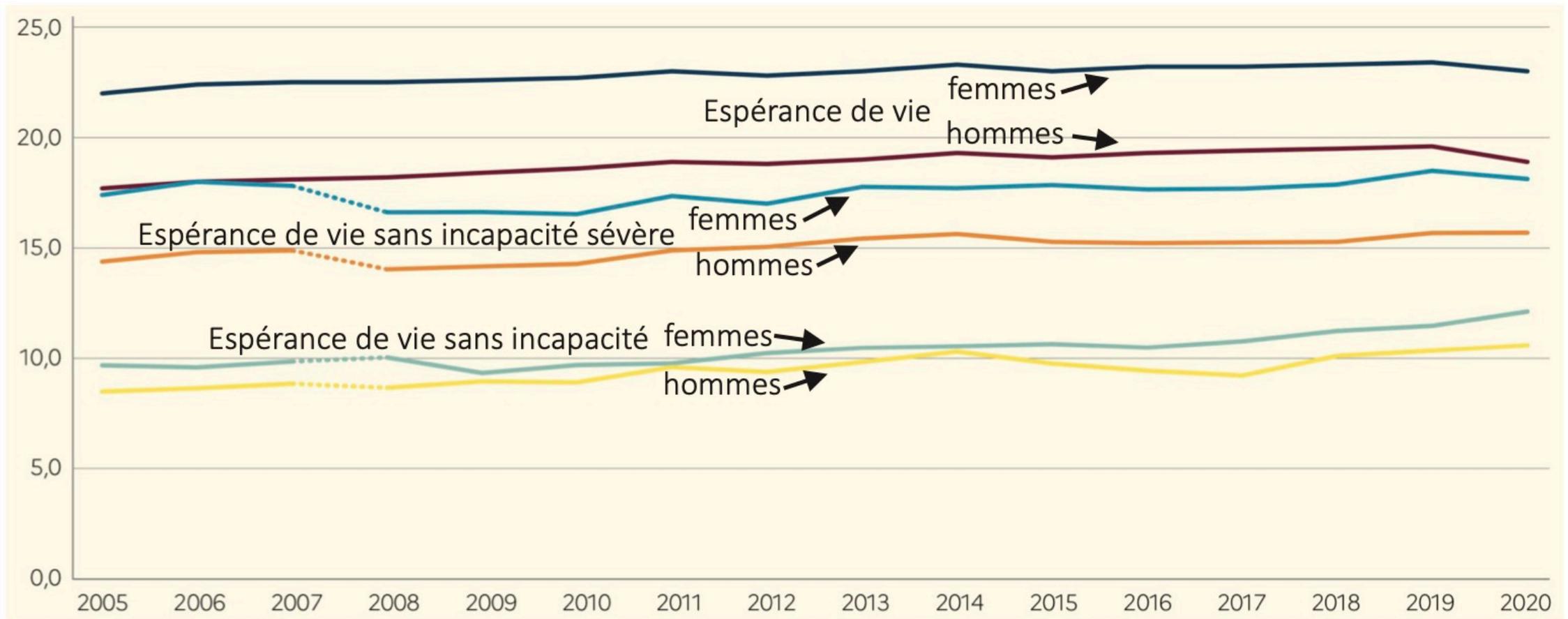
**En masse**, les comptes actuellement en excédent, seraient en déficit (10,7 milliards) en 2027, puis en équilibre à partir de 2030. Les réserves des systèmes de retraite s'élèvent à 206 milliards.

**La part des dépenses de retraite dans les richesses disponibles (PIB) baissent... alors que le nombre de retraité·e·s augmente de 1,7 % chaque année.**



# 🔥 La société vieillit ? Travailler plus longtemps ? (1)

Travailler plus ... alors que seulement 20 % environ des travailleurs-euses ont un emploi à 62 ans !

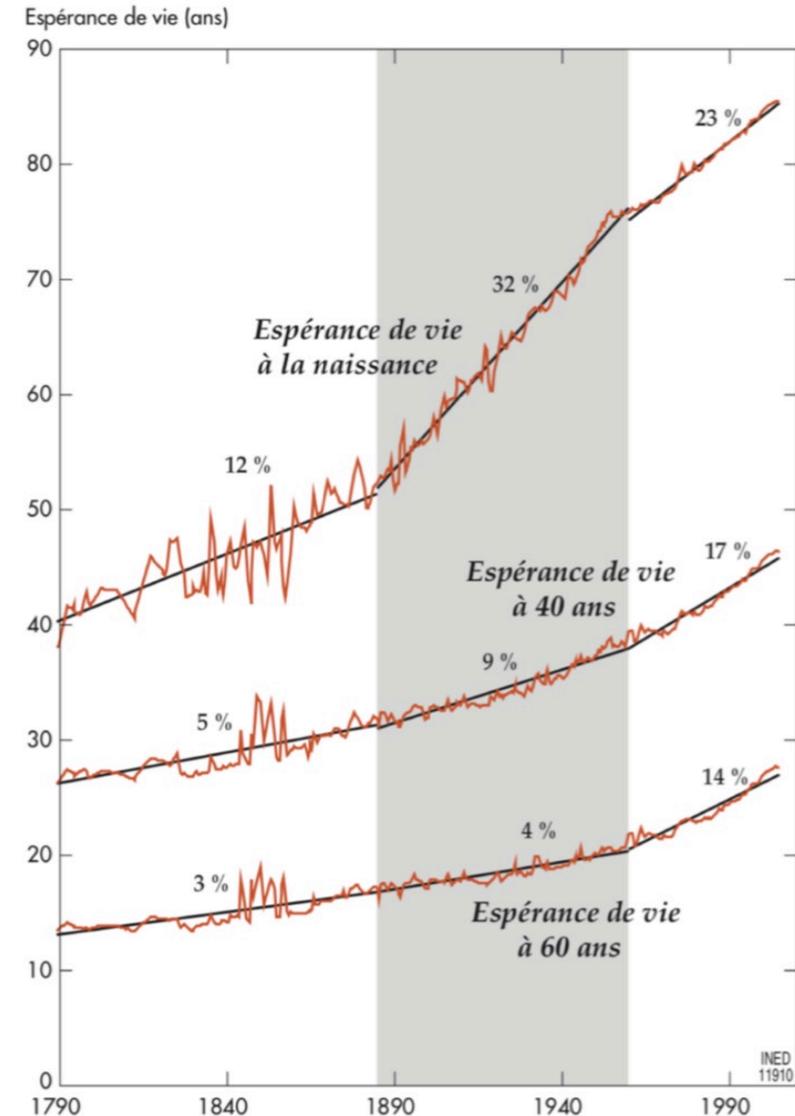


## 🌀 Les faux arguments pour justifier la régression sociale

« **Le recul de l'âge de la retraite est inévitable puisque l'espérance de vie augmente** » ?

L'espérance de vie à la naissance augmente depuis au moins 1740 et a triplé en 250 ans.

Dans le même temps, ces deux derniers siècles ont connu le progrès social.

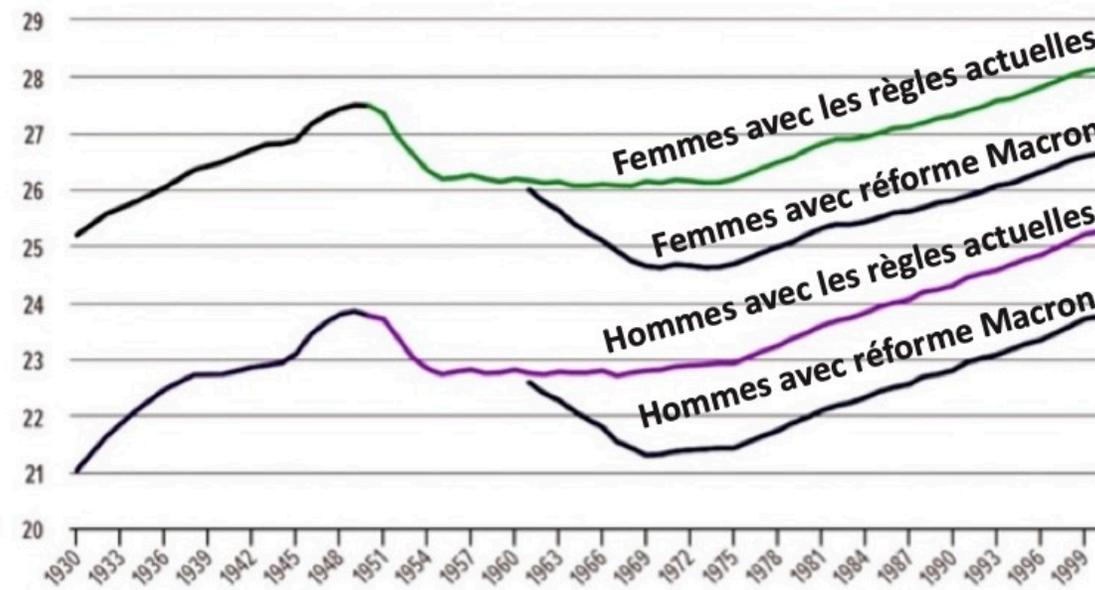


# 🔥 La société vieillit ? Travailler plus longtemps ? (2)

L'augmentation de l'espérance de vie est déjà grignotée par les précédentes « réformes ». **Le nombre d'années passées en retraite diminue.**

**Espérance de vie en retraite selon les générations :**

**Un âge légal à 65 ans réduirait de 1,5 an la durée de la retraite**  
Durée de la retraite selon la génération avec les règles actuelles ou avec la réforme Macron, à partir du scénario central du COR, en années

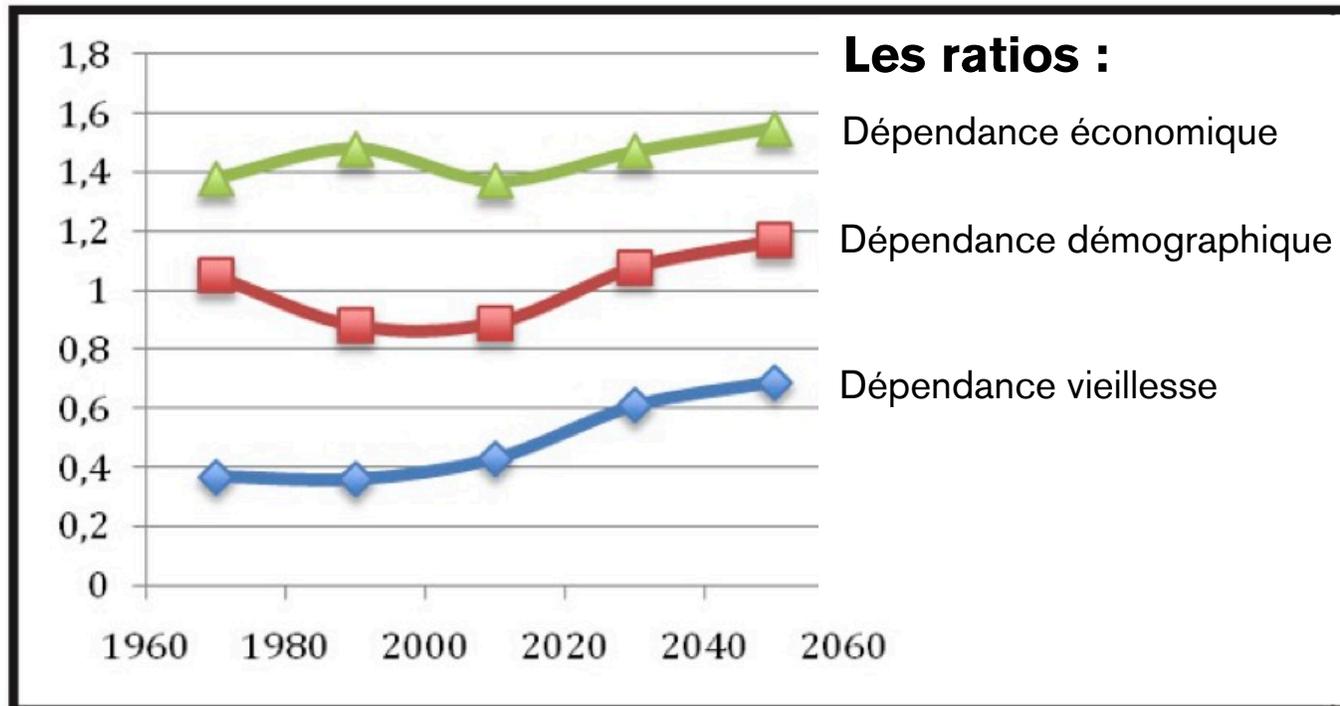


Génération	1949-50	1955	1969-70 sans Macron	1969-70 avec Macron	Dont esp. vie sans incapacité	Dont esp. vie sans incap. sévère
Femme	27,5	26,2	26,1	24,6	12,1	18,1
Homme	23,8	22,7	22,8	21,3	10,6	15,7

# 🔥 Trop de personnes en retraite et pas assez au travail ?

**Faire travailler plus longtemps n'est pas souhaitable** avec le **temps partiel imposé**, le **chômage** et la non-prise en compte des **pénibilités**.

**Mais là aussi, la question essentielle est ailleurs, elle porte sur la prise en compte du bon ratio et sur la productivité horaire.**



## **Les faux arguments pour justifier la régression sociale**

**« Le nombre de retraité·es augmente, les actifs ne peuvent plus payer leurs pensions » ?**

**Ces 2 derniers siècles, la productivité horaire a été multipliée par 30.** Cela a permis, sous la pression des luttes, qu'un·e salarié·e d'aujourd'hui, par rapport à celui ou celle du début du 19<sup>e</sup> siècle, travaille 2 fois moins, mais produit 16 fois plus.

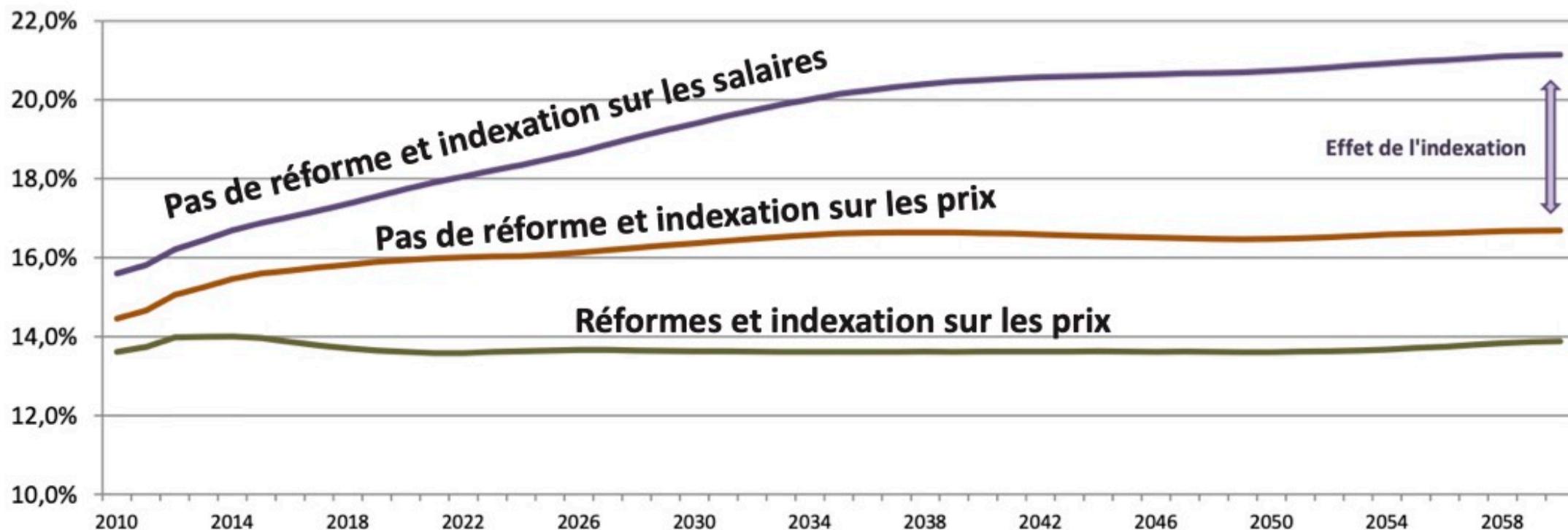
**Les gains de productivité et leurs usages depuis 30 ans :**

productivité horaire	1,91 %
▶ progression du salaire réel	0,66 %
▶ baisse de la durée du travail	0,54 %
▶ augmentation du taux de cotisation	0,26 %
▶ augmentation de la part du profit	0,45 %

# 🔥 Dépenser moins pour les retraites ? (1)

**Les dépenses ne sont pas préoccupantes** : elles n'augmentent plus, sous l'effet des contre-réformes déjà prises, malgré l'augmentation du nombre de personnes en retraite.

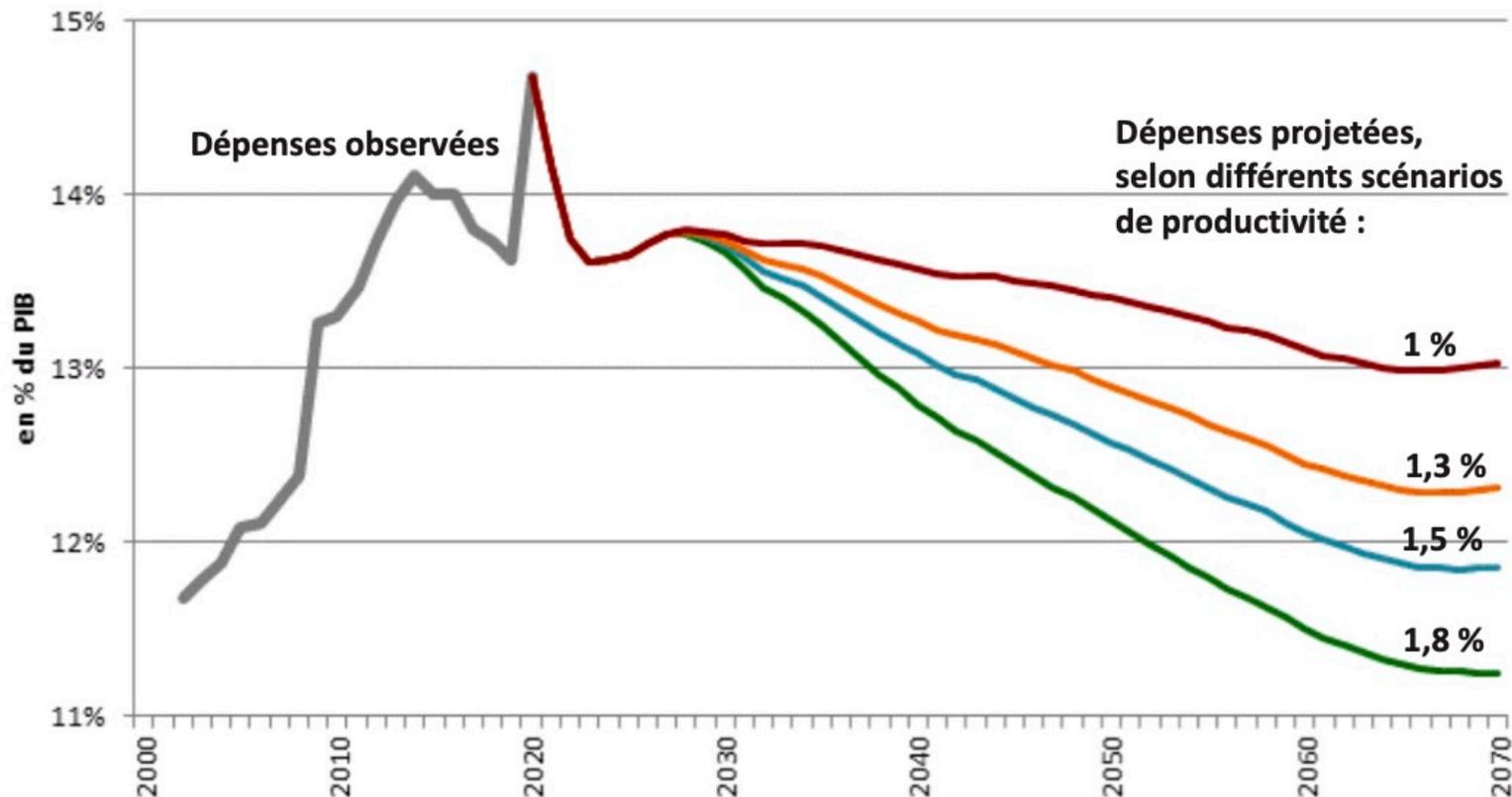
**Effet des réformes sur les dépenses du système de retraite, en % de PIB (Insee 2014)**



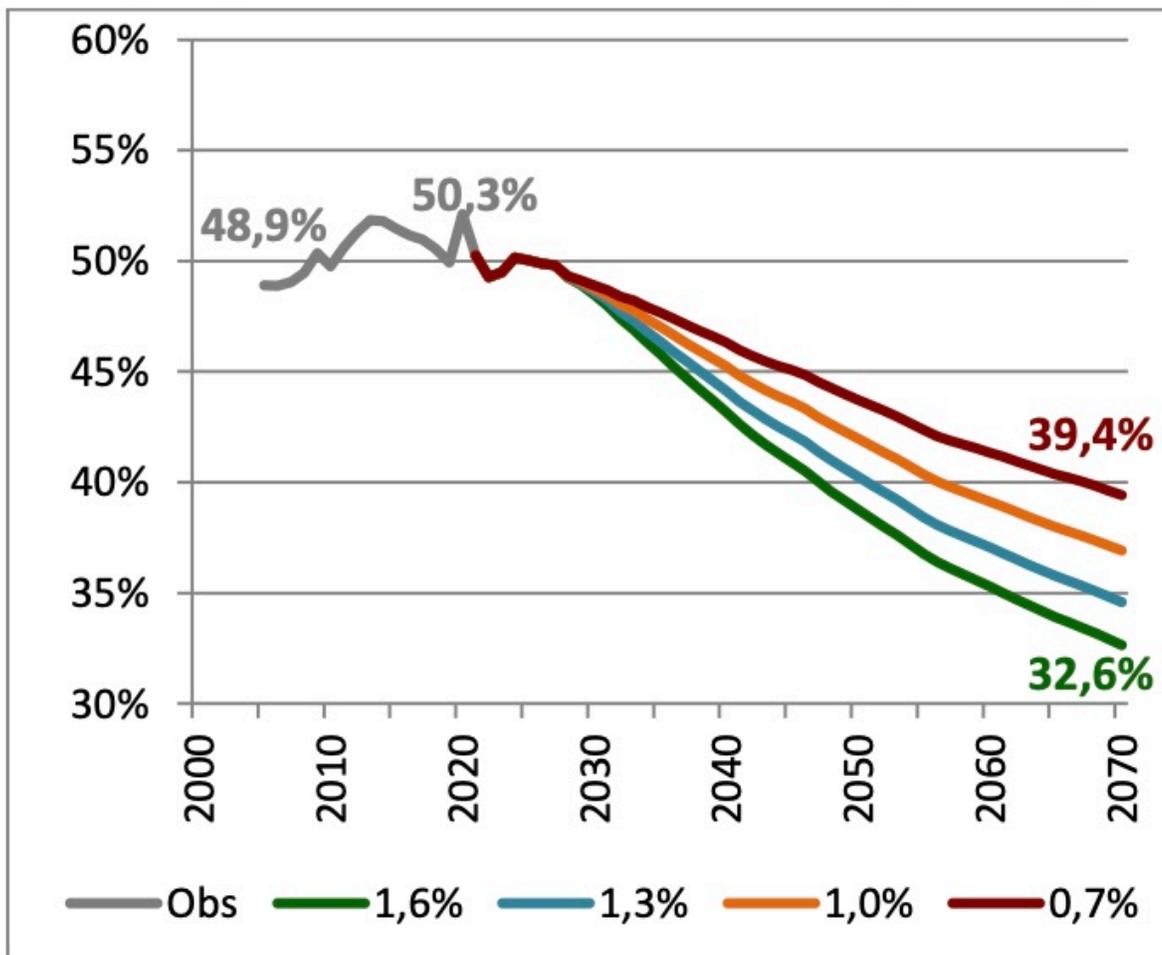
# 🔥 Dépenser moins pour les retraites ? (2)

**Les dépenses de retraite dans le PIB sont programmées à la baisse, sans même avoir besoin de prendre de mesure supplémentaire.**

**Dépenses du système de retraite en % de PIB, observées et projetées (COR 2021)**



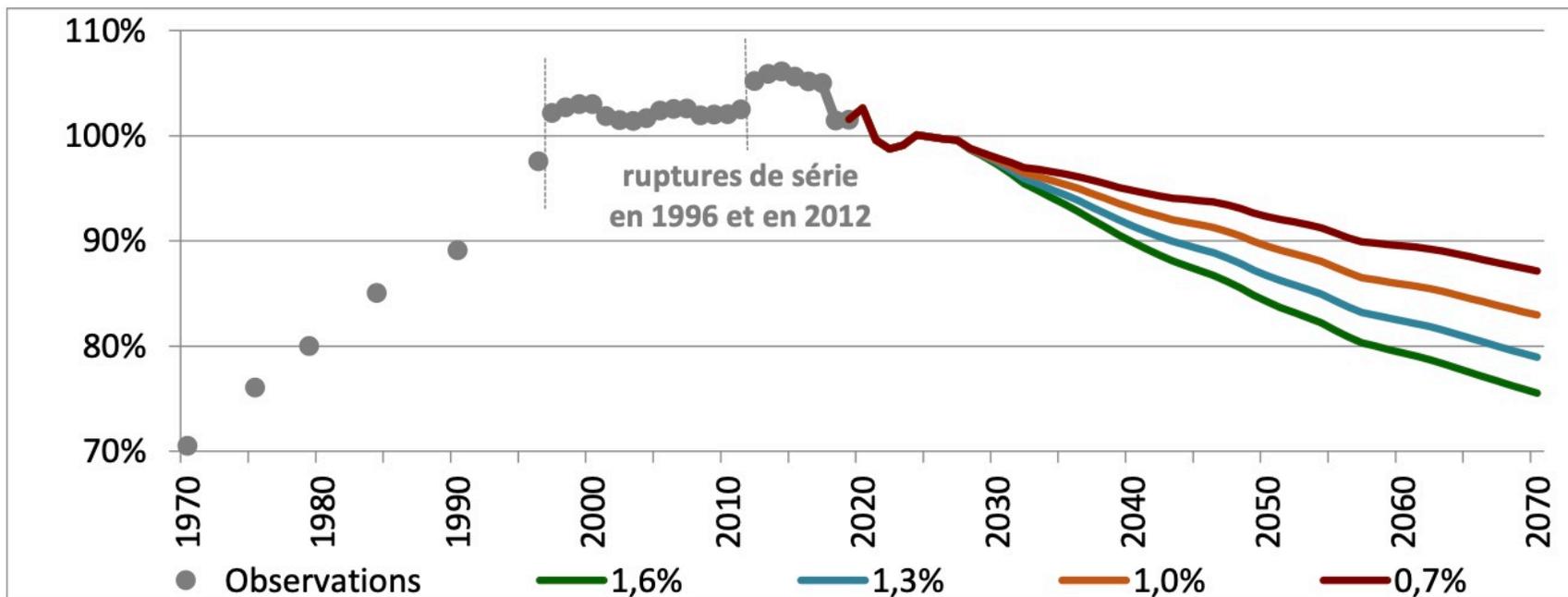
# 🔥 Dépenser moins pour les retraites ? (3)



**Pension moyenne de l'ensemble des retraité-es, relative au revenu d'activité moyen (en % du revenu d'activité moyen brut)**

# 🔥 Le/la retraité·e n'est ni privilégié·e ni riche

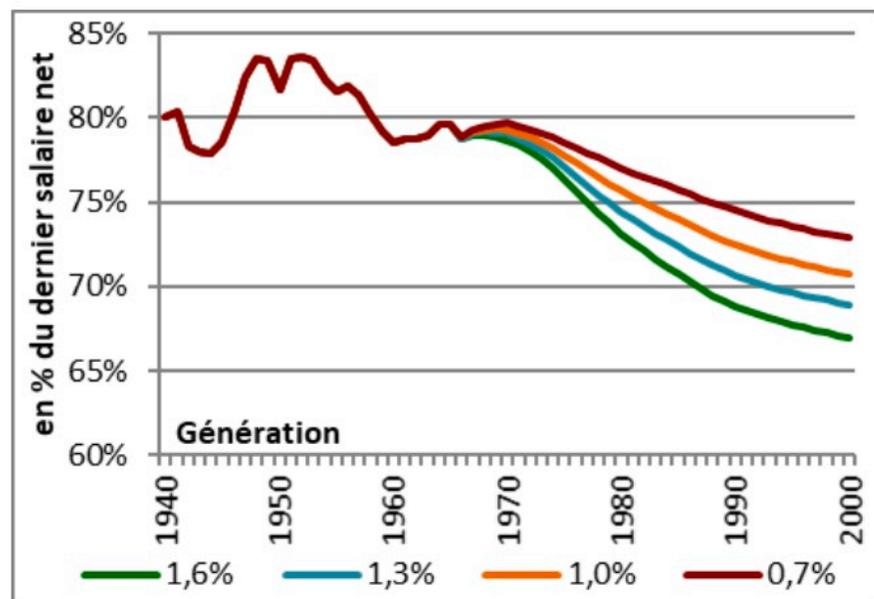
- **Le niveau de vie des retraité·e·s** va chuter
- **La pension moyenne** des personnes en retraite baisse.
- **Les retraité·e·s pauvres** sont nombreux.



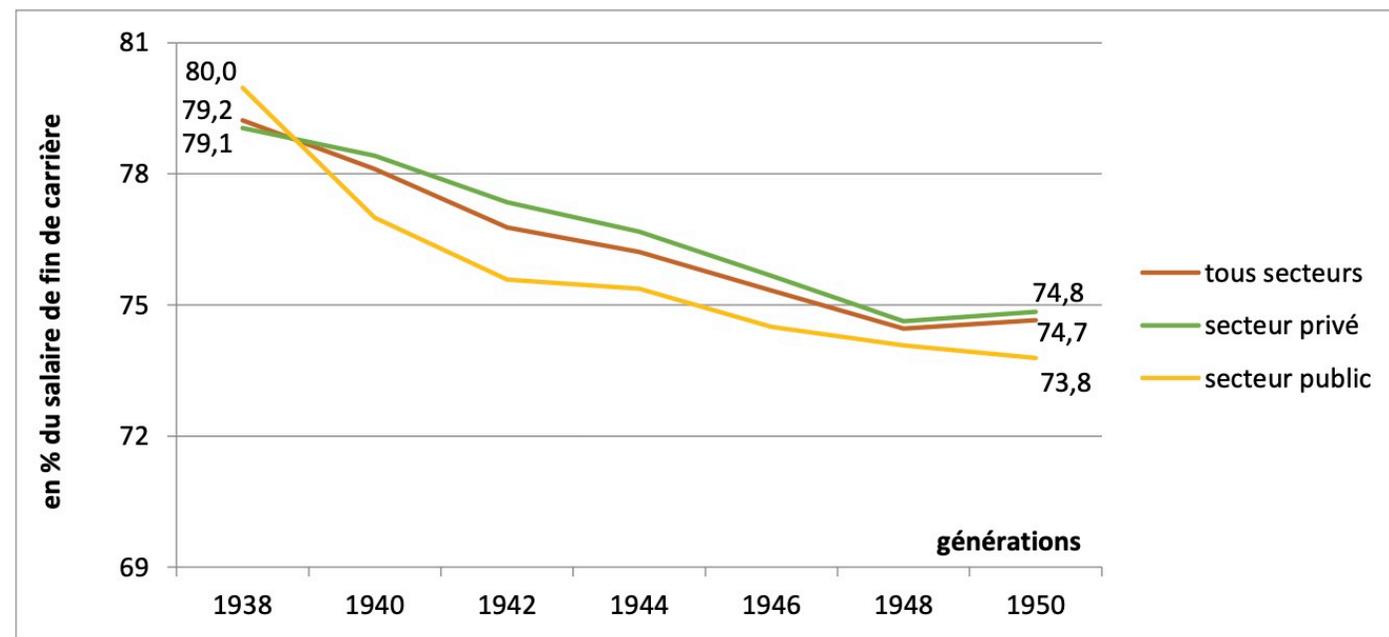
**Niveau de vie relatif des retraités observé et projeté (niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population)**

- **Dans 50 ans, les pensions auront chuté d'1/3 par rapport aux salaires et le niveau de vie d'1/4.**
- **Le taux de remplacement diminue.**

**Taux de remplacement net à l'issue d'une carrière entièrement cotisée au SMIC, y compris coefficient de solidarité à l'ARRCO**

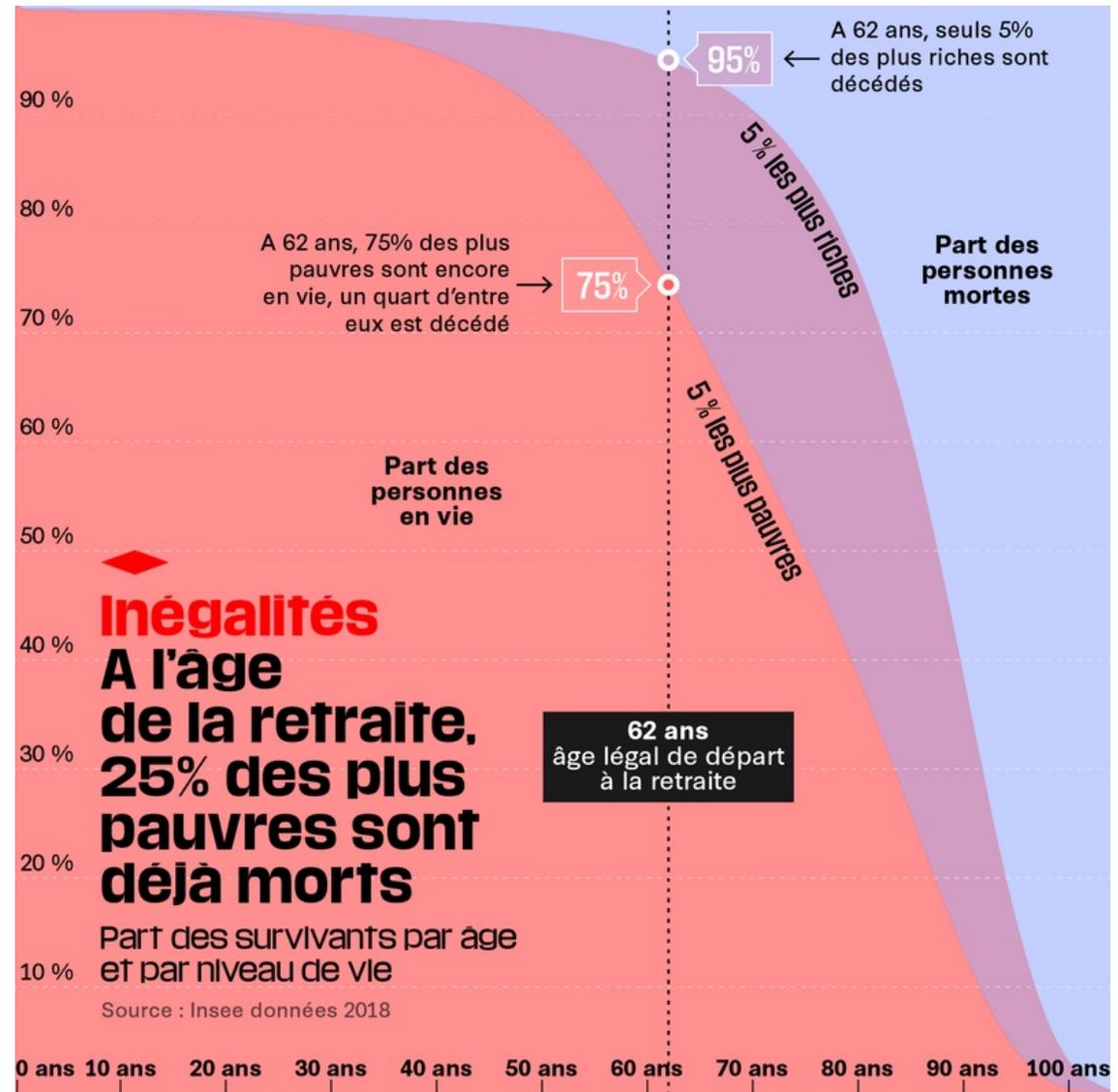


**Taux de remplacement médian par génération pour les retraité-es, anciens salarié-es, à carrière complète**





# Le recul de l'âge de départ augmente (1) les inégalités devant la mort



**Inégalités**  
**A l'âge**  
**de la retraite,**  
**25% des plus**  
**pauvres sont**  
**déjà morts**



## **Le recul de l'âge de départ augmente (2) les inégalités sociales**

- **Un chômeur de 62 ans**, subira 3 ans de plus dans la galère.
- **Un·e salarié·e usé·e par un travail pénible**, pendant 3 ans de plus, s'usera davantage et mourra plus tôt.
- **Le recul du départ, c'est une explosion des arrêts** maladie, des départs de l'entreprise, une augmentation des prestations sociales, des minima sociaux.
- **Chômage des jeunes** : 9 sur 10 trouvent un travail en remplaçant un·e retraité·e.

# ☢ Les effets du recul (1) : le recul n'améliore pas autant les comptes

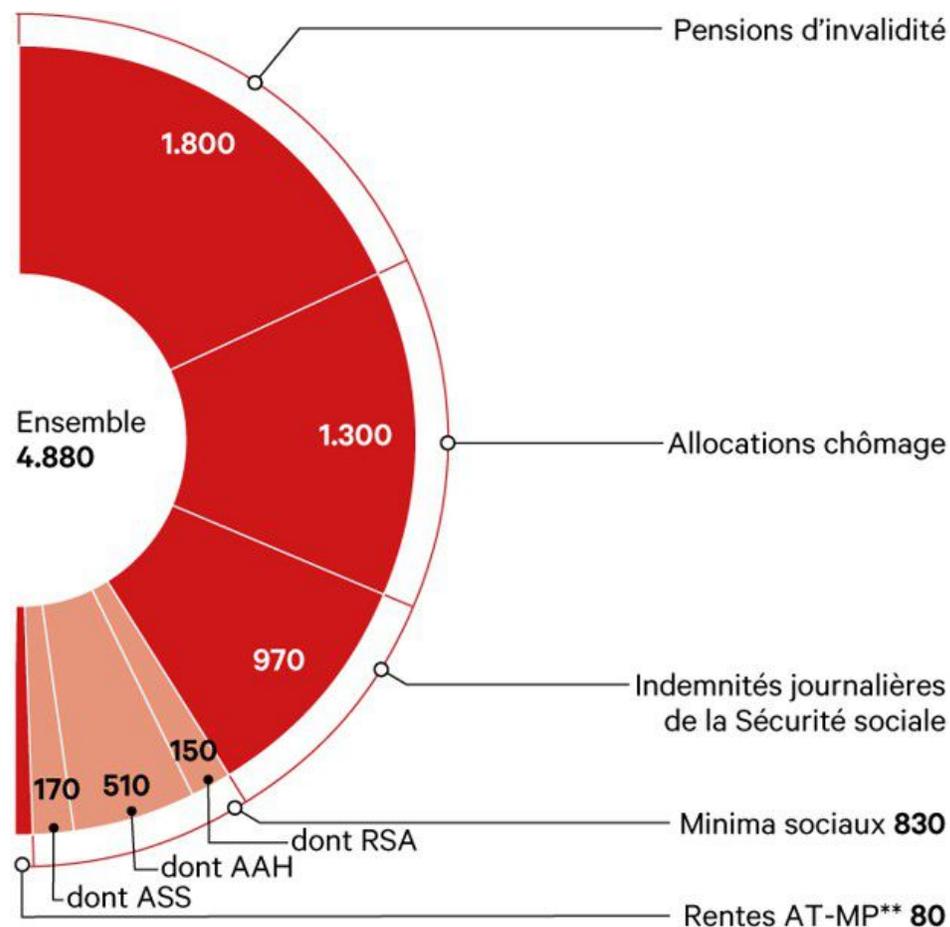
Limites des « économies » du départ à 64 ans.

Reculer l'âge de départ, c'est :

- Augmenter des dépenses.
- Se priver de tout ce que la personne en retraite apporte à la société de façon bénévole.

## Relever l'âge de départ de 62 à 64 ans induirait de nouvelles dépenses sociales

En millions d'euros



RSA = revenu de solidarité active ;  
AAH = allocation adulte handicapé ;  
ASS = chômeurs en fin de droits ;  
AT-MP = accidents du travail-maladies professionnelles.

\* L'âge légal d'ouverture des droits.

\*\*L'effet sur les rentes AT-MP se cumule année après année.

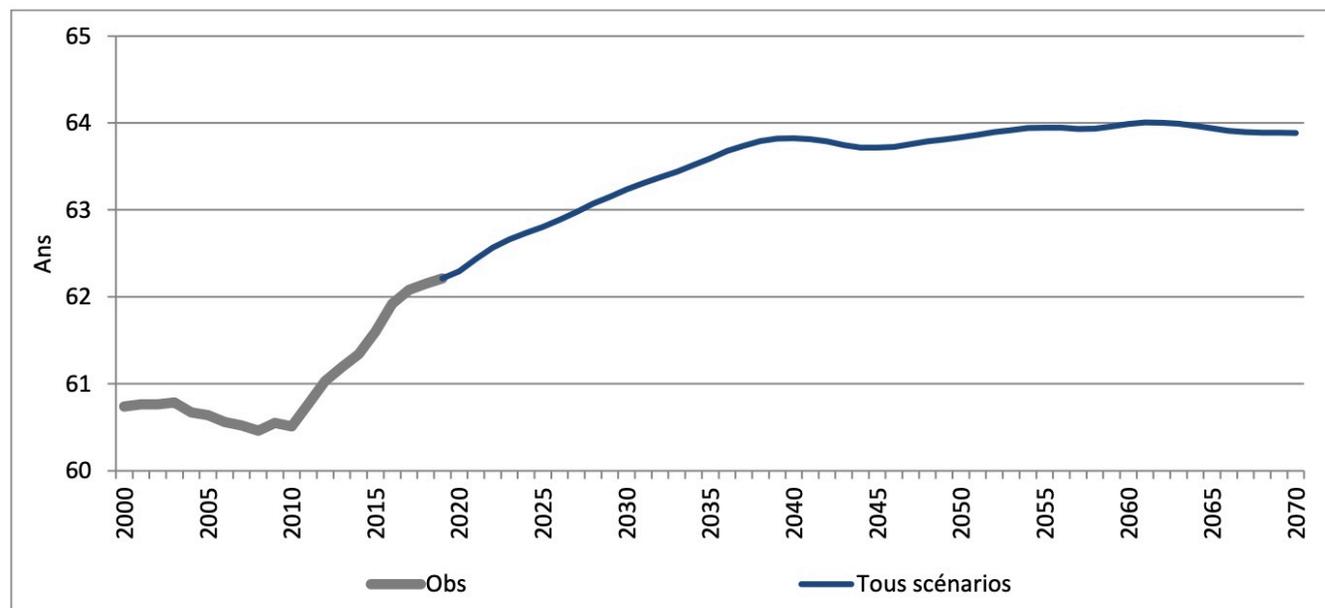


## Les effets du recul (2) : le recul de l'âge est déjà en route !

Les contre-réformes déjà appliquées, notamment l'allongement de la durée de cotisation ont pour conséquence de reculer l'âge de départ à 64 ans.

La « réforme » Macron avance de 10 ans les échéances, recule d'un an supplémentaire, rend ce recul obligatoire.

Âge moyen conjoncturel de départ à la retraite



Champ : résidents en France, retraités de droit direct de l'ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires.

Source : projections COR – juin 2021.



# Les habillages ou les fausses améliorations

## Aménagements pour travail pénible ?

Emmanuel Macron a supprimé quatre des dix facteurs de pénibilité.

Solidaires revendique la réduction de la pénibilité tout au long de la vie professionnelle.

## Prise en compte des carrières longues ?

Les personnes qui ont commencé à travailler avant l'âge de 20 ans et qui peuvent aujourd'hui partir à 60 ans, subiront aussi le recul de l'âge.

## Une retraite au moins à 1 130 euros, le seuil de pauvreté ?

Cette promesse (85 % du SMIC) vient pour la 3<sup>e</sup> fois depuis 2003.

Elle concerne 5,7 millions de retraité·e·s dont  $\frac{3}{4}$  de femmes...

mais seulement 1,8 million pourraient l'avoir.

Le travail ne paie pas, le minimum vieillesse ASPA est à 953,45 €...

**AMÉLIORER LE SYSTÈME  
DE RETRAITE,  
C'EST POSSIBLE !**

# Une autre société est possible

**Modifier radicalement la répartition des richesses produites entre Capital et travail.**

**Réduire les inégalités économiques.**

**Faire de la retraite un vrai choix de société.**

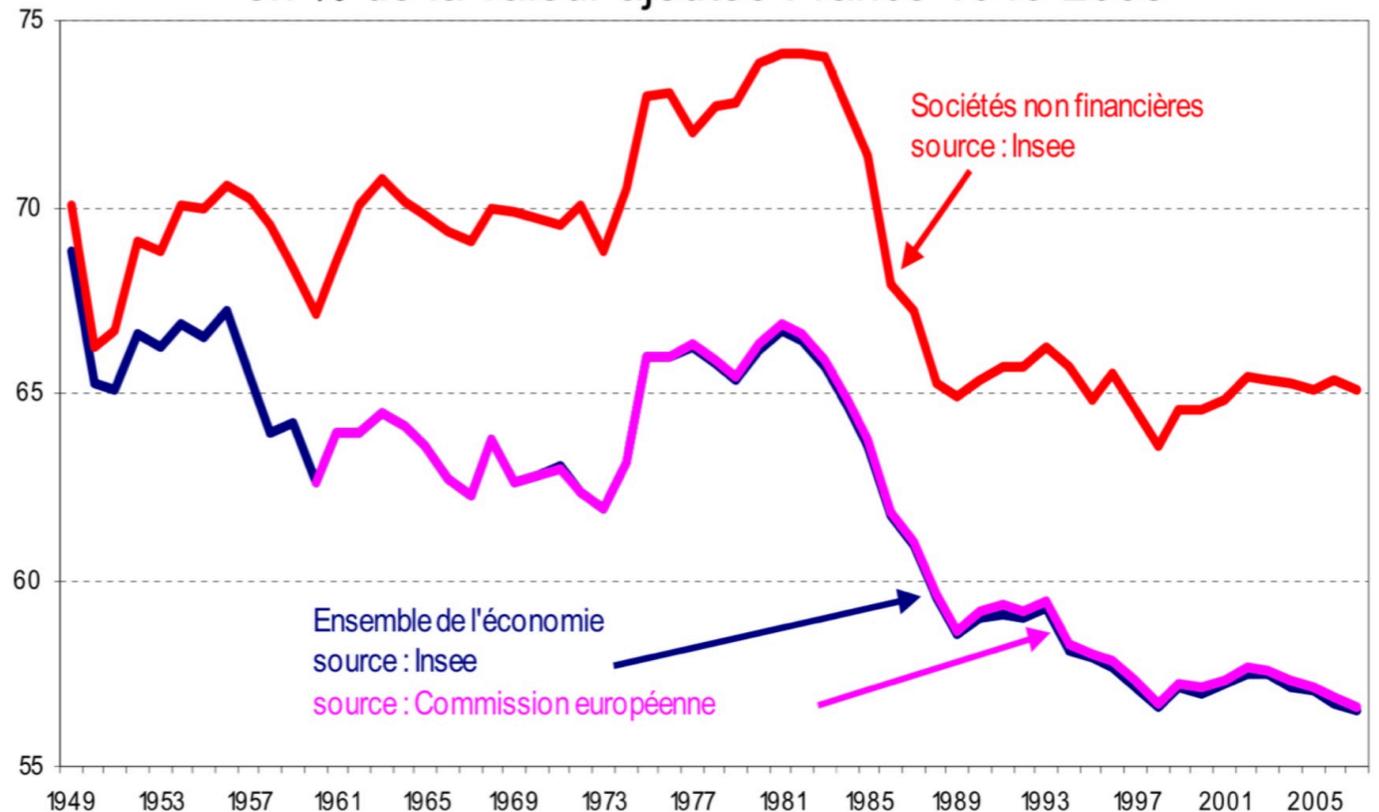
**Obtenir et créer des emplois utiles.**

**Contre le travail dissimulé,**

**S'attaquer aux causes des inégalités F/H.**

**Revendiquer des droits propres pour les femmes et favoriser leur indépendance économique.**

**La part des salaires**  
en % de la valeur ajoutée France 1949-2008



# **Améliorer l'existant et réduire les inégalités actuelles**

## **L'harmonisation progressive est possible par :**

1. Un taux de remplacement minimum pour tous les systèmes.
2. L'augmentation progressive du taux de cotisation vieillesse pour suivre l'évolution de la démographie, et l'élargissement de l'assiette des cotisations à tous les revenus distribués dans les entreprises.
3. L'indexation des retraites sur le salaire moyen.
4. Un départ à 60 ans, avant pour certains métiers.



# Améliorer la retraite et changer la société

**La retraite solidaire renvoie à la place du travail dans la société et à ses finalités.**

Permettre aux individus d'autres temps de vie plus libres pour participer à la vie de la société. Imposer un partage des tâches domestiques.

Réduire la durée du travail sur la semaine, l'année et la vie.

Améliorer les conditions de travail.

Le contenu du travail et ses finalités...

Le droit à la retraite c'est pouvoir cesser de travailler pour un patron quand on est encore en bonne santé. C'est permettre l'embauche de jeunes par le départ des ancien·nes.

# EN CONCLUSION

- **La bataille est globale, économique, sociale, politique et culturelle.**
- **On ne finance jamais sa propre retraite, seul un système collectif est porteur de sécurité et de solidarité.**
- **La protection sociale ne peut être séparée du travail et de l'emploi.**

# NOUS REVENDIQUONS, LES DROITS QUI MOBILISENT

## Les grands thèmes revendicatifs

### 🔊 Justice sociale

- La prise en compte des meilleures années.
- La redistribution au cœur du système.

### 🔊 Solidarité intergénérationnelle

- L'âge de départ et l'embauche des jeunes.
- Dispositifs de transition vers la retraite avant 60 ans.

### 🔊 Égalité femmes hommes

- L'égalité salariale.
- L'égalité au cœur du système et la lutte contre les discriminations.
- L'indépendance économique de toutes et tous.

# LES REVENDICATIONS ACTUELLES DE SOLIDAIRES

- ▶ Abrogation des réformes régressives et maintien d'une retraite par annuité, pour la continuité du salaire.
- ▶ Âge légal de départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, voire moins pour certains.
- ▶ Taux de remplacement à 75 % pour tous les régimes et annulation de la décote.
- ▶ Pas de retraite inférieure au SMIC revendiqué.
- ▶ 37,5 années de cotisations pour le taux plein (ce qui correspond à la durée totale moyenne validée).
- ▶ Intégration des régimes complémentaires dans les régimes de base en annuités.
- ▶ Augmentation des cotisations et taxation de tous les revenus distribués dans les entreprises.
- ▶ Prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale.
- ▶ Sur-cotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel.
- ▶ Maintien des avantages préférentiels pour les femmes tant que l'égalité des salaires et de la prise en charge des enfants n'est pas réalisée.
- ▶ Développement des équipements de la petite enfance.

# LES RÉFLEXIONS ACTUELLES DE SOLIDAIRES



## Trois principes à conserver :

- **Répartition.**
- **Prestations définies** en fonction des meilleurs salaires.
- **Distributif** avec des solidarités au cœur du système grâce au salaire socialisé.



## Trois piliers du système :

- **Minimum de pension** : SMIC revendiqué.
- **Annuités** : solidarité avec les meilleurs salaires.
- **Durée de cotisation.**

**EN JANVIER,  
EN GRÈVE ET EN AG !**

# CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES, ON SE MET LA GRÈVE ET ON MONTE DES AG !

- ⚡ **Le droit de grève est une liberté individuelle garantie par la loi :** tout·e salarié·e a le droit de faire grève, quelle que soit la taille de son entreprise
- ⚡ Dans le **secteur privé**, il **suffit d'un appel syndical interprofessionnel pour se mettre en grève**
- ⚡ Dans le **secteur public**, les entreprises de service public à statut (type SNCF) et dans certaines entreprises de délégation de service public, **en plus de l'appel, un préavis de grève doit être déposé par une organisation syndicale représentative** (avec obligation pour certains secteurs de se déclarer gréviste 48h à l'avance)

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ENJEU DÉMOCRATIQUE DE LA GRÈVE

- ⚡ Un mouvement de grève a vraiment du poids s'il est massif et reconduit.
- ⚡ Pour cela il doit reposer sur une assise large et exprimé clairement dans des assemblées démocratiques.
- ⚡ En période de grève, les AG sont généralement organisées le matin pour être reconduites le lendemain ou pour une durée plus longue.
- ⚡ Elle doivent réunir le plus possible de personnels grévistes pour être légitimes. Elle doivent être préparées en amont avec les autres syndicats pour permettre d'afficher unitairement la nécessité de reconduire.
- ⚡ Si nécessaire de voter, le vote doit avoir lieu à main levée.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ENJEU DÉMOCRATIQUE DE LA GRÈVE

- ⚡ L'organisation de la grève elle-même doit pouvoir se décider en assemblée générale (mise en place de piquets et leur roulement, logistique, formations, manifestations, actions...).
- ⚡ **Le principe : autogestion des luttes !**